COMMUNE DE YABASSI: AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/CY/DN/CIPM/2021 DU 19 JANVIER 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE TONDE CARREFOUR — COMMUNE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL.

Télécharger le DAO

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2021, le Maire de la Commune de YABASSI lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation des TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE TONDE CARREFOUR — COMMUNE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent marché comprennent :

- Les travaux préparatoires et études ;
- Le terrassement ;

- Les fondations ;
- Les maçonneries-élévations ;
- La charpente-couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les VRD.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :21 000 000 Francs CFA

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois à compter de la notification de l'ordre de service pour le démarrage.

5. Allotissement

Lot unique

6. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais disposant de capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux de Bâtiments et de Travaux Publics.

7. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2021 de la République du Cameroun, sur la ligne d'imputation budgétaire.

8. Consultation du dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Mairie de YABASSI.

9. Acquisition du dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de YABASSI, dès publication du présent Avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de trente-cinq mille (35 000) FCFA Payable à la recette municipale de YABASSI.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devrait parvenir à la Commune de YABASSI sous pli fermé au plus tard le 09 février 2021 à 11 heures, heures locales et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 003/AONO/CY/DN/CIPM/2021 DU 19 JANVIER 2021
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE (02) SALLES DE
CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE TONDE CARREFOUR — COMMUNE DE
YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL.

- . Financement : Budget d'Investissement Public
 - « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant est de quatre cent vingt mille : 420 000 F CFA ; et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative agréée à cet effet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies

postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des offres aura lieu le 09 février 2021 à 12 heures et se fera en un (01) temps, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de YABASSI, dans la salle de réunion de la Commune de YABASSI. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- Dossier non produit en sept (07) exemplaires ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de l'attestation de visite du site avec une photo couleur montrant une place de la
- localité ressortant le nom sur une plaque ;
- La non-exécution d'un marché antérieur.
- Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière;
- Principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- le personnel d'encadrement (08 rubriques) oui/non
- la disponibilité du matériel (02 rubriques) oui/non
- les références de l'entreprise (03 rubriques) oui/non

- l'organisation et la compréhension du projet (05 rubriques) oui/non
- la présentation des offres (03 rubriques) oui/non
- Le non respect d'au moins 16/21 des rubriques entraîne l'élimination de l'offre conformément aux grilles d'évaluation.

15. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire le moins disant (hors taxes) dont l'offre aura été reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et remplissant les capacités techniques et financières requises.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de YABASSI et à la Délégation Départementale des Travaux Publics du Nkam à Yabassi

-Bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivant 673 20 57 25/699 37 07 48 pour dénonciation de mauvaises pratiques et dysfonctionnement observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics.

YABASSI le 19 Janvier 2021 Le MAIRE EBA JEAN MIRABEAU

Télécharger le DAO

COMMUNE DE NGAOUI: AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/A0N0/C-NGAOUI/CIPM/SG/2020 DU 11 JAN 2021 POUR LES TRAVAUX CONSTRUCTION DE DEUX (02) CENTRES PRESCOLAIRES COMMUNAUTAIRE RESPECTIVEMENT A ALHAMDOU (LOT1) ET DANMABIA (LOT2) DANS LA COMMUNE DE NGAOUI, DÉPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA. « EN PROCEDURE D'URGENCE »

1. Objet

Dans l'exécution de budget d'investissement public, le Maire de la Commune de NGAOUI, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National ouvert POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) CENTRES PRESCOLAIRES COMMUNAUTAIRE RESPECTIVEMENT A ALHAMDOU (LOTI) ET A DANMABIA (LOT2) DANS LA COMMUNE DE NGAOUI, DÉPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Préparatoires et Étude
- Terrassement
- Fondations ;
- Maçonnerie élévation ;
- Charpente Couverture ;
- Menuiseries métallique et bois ;
- Électricité ;
- Peinture ;
- VRD

3. Coût prévisionnel

Coût prévisionnel 8 000 000 (huit millions) pour chacun des lots.

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre (04) mois.

5. Allotissement

deux lots.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes entreprises ou sociétés de Bâtiment et de travaux Publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget d'Investissements Publics de la République du Cameroun, l'exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire.

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au

Secrétariat General de la Commune de Ngaoui sis à la Mairie de Ngaoui. TEL : 696 08 97 15

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat de la Commune de Ngaoui sis à la Mairie de Ngaoui TEL ; 696 08 97 15 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 20 000 (vingt mille) Francs CFA par lot à la Recette Municipale de Ngaoui.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Six (06) exemplaires dont l'original et cinq (05) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat de la Commune de Ngaoui sis à la Mairie de Ngaoui.TEL : 696 08 97 15 au plus tard le 15 FEV 202 à 13 heures, et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C-NGAOUL/CIPM/2021 du 11 JAN 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) CENTRES PRESCOLAIRES COMMUNAUTAIRE RESPECTIVEMENT A ALHAMDOU (L0T1) ET A DANMABIA (L0T2) DANS LA COMMUNE DE NGAOUI, DEPARTEMENT DU MBERE. REGION DE L'ADAMAOUA. À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAG. d'un montant de 160 000 (cent soixante mille) francs CFA par lot et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 15 FEV 2021 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de cérémonie de la Mairie de Ngaoui. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, ayant une bonne connaissance de ces offres.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- La présentation de l'offre (conformité de l'offre par rapport aux prescriptions du DAO, pièces dans I ordre et intercalaires de couleur);
- L'absence d'une caution de soumission délivrée par une banque de premier rang ou une compagnie d assurance agréées par le Ministère chargé des Finances;
- L'absence des autres pièces administratives au-delà de 48 heures;
- L'absence d'un sous détail du prix dans l'offre financière;

■ La non-conformité de l'offre technique au DAO.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domicliation bancaire du soumissionnaire doivent être Impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Les principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Le chiffre d'affaires oui/non ;
- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières oui/non;
- Les références de le cocontractant oui/non ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels oui/non;
- L'expérience du personnel d'encadrement oui/non.
- Le non-respect de deux critères entraîne élimination de l'offre.

15. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera la marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au DAO et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de facon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moi-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

Un candidat peut être attributaire de deux lots.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat général de la Commune de Ngaoui sis à la Mairie de Ngaoui Tél: 696 08 97 15 ou à la DDTP du Mbéré.

NGAOUI le 11 Janvier 2021 Le MAIRE ABDOURAMANOU LABI

COMMUNE DE MEIGANGA: AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/C-MGA/CIPM-MGA/2021 DU 20 JAN 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE NGASSIRI, COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2021, le Maire de la Commune de MEIGANGA,

Autorité Contractante, lance, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour la construction d'un bloc Maternel à l'Ecole Maternelle de NGASSIRI, COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA

2. Consistance des prestations

Les travaux et les prestations objet du présent Dossier d'Appel d'Offres comprennent tous les ouvrages prévus au cadre du détail quantitatif et estimatif, notamment les opérations suivantes :

LOT 100 TRAVAUX PREPARATOIRE-ETUDES

LOT 200 TERRASSEMENT

LOT 300 FONDATIONS

LOT 400 MAÇONNERIE ELEVATION

LOT 500 CHARPENTE - COUVERTURE

LOT 600 MENUISERIE METALLIQUE

LOT 700 MENUISERIE BOIS

LOT 800 PLOMBERIE SANITAIRE

LOT 900 ELECTRICITE

LOT 1000 PEINTURE ET REVETEMENT

LOT 1 100 V.R.D

3. Coût prévisionnel

Le .coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : Vingt-cinq millions (25 000 000 FCFA)

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par te Maître d'Ouvrage, pour l'exécution du projet objet du présent Appel d'Offres est de : Trois (03) mois

5. Allotissement

Les travaux sont en un lot unique.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais et spécialisées dans le domaine considéré.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP de l'Exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire N°

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de MEIGANGA, au Secrétariat Général de la Commune, Tel. : 693 86 33 33, dès publication et affichage du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de MEIGANGA auprès du Secrétariat Général, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de : Quarante mille (40 000 FCFA), payable à la Recette Municipale de MEIGANGA.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 07 (sept) exemplaires dont Toriginal et 06 (six) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat Général de la Commune de MEIGANGA : au plus tard le 24 FEV 2021 à 14 heures et devra porter la mention :

«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/C-MGA/CIPM/2021 DU 2 0 JAN 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE NGASSIRI, COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans le DAO, d'un montant de cinq cent mille (500 000 FCFA) conformément à l'arrêté en vigueur, et valable pendant trente

(30) jours au-delà de la date limite de validité des offres conformément au modèle en annexe.

12. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier rang ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans le DAO, d'un montant de : Cinq cent mille (500 000 FCFA) et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date de la validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service compétent ou une autre autorité administrative (préfet, sous-préfet..,) Conformément aux stipulations du règlement particulier de l'aopel d'offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de 03 (trois mois) précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère Chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, et l'absence d'une pièce administrative après épuisement d'un délai de 48 heures.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des offres Administratives, Techniques et Financières sera effectuée en un seul temps dans la salle de réunion de la Délégation Départementale du MINEPAT du MBERE le 24 FEV 2021 à partir de 15 Heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Meiganga siégeant en présence de tous les soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offres les concernant.

14. Critères d'évaluation

- 1. Les principaux critères éliminatoires sont ;
 - l'absence d'une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ;
 - l'absence, la non validité ou la non-conformité des autres pièces administratives après un délai de 48 heures pour produire les pièces conformes;
 - dossiers techniques et financiers incomplets:
 - fausses déclarations ou pièces falsifiées,
 - absence d'un prix unitaire quantifié
 - Critères essentiels évalués à moins de 34 OUI sur 48 .

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliatlon bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2- Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur ;

- La capacité de mobilisation financière ;
- Les références et expérience de l'entreprise soumissionnaire;
- Le personnel de l'entreprise soumissionnaire ;
- La disponibilité du matériel de chantier et de la logistique;
- La méthodologie et l'organisation du travail ;
- La présentation de l'offre conformément aux prescriptions du RPAO.

NB : la notation est binaire, le mode de qualification est détaillé dans le RPAO.

15. Attribution

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des

Marchés auprès de la Commune de Meiganga, l'Autorité Contractante, attribuera la lettre-commande au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de 90 jours, à compter de la date de remise de leurs offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maire ou du Secrétaire Général de la Commune de MEIGANGA, Tel. : 693 86 33 33

MEIGANGA le 18 Janvier 2021 Le MAIRE ABOUBAKAR KOMBO

COMMUNE DE MEIGANGA: AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/C-MGA/CIPM-MGA/2021 DU 19 JANV 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES

DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE, GROUPE 2 DE LOKOTI. COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2021, le Maire de la Commune de MEIGANGA, Autorité Contractante, lance, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour la construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique Groupe 2 de LOKOTI (COMMUNE DE MEIGANGA)

2. Consistance des prestations

Les travaux et les prestations objet du présent Dossier d'Appel d'Offres comprennent tous les ouvrages prévus au cadre du détail quantitatif et estimatif, notamment les opérations suivantes :

- 1. Travaux préparatoires-études 6. Menuiserie Métallique
- 2. Terrassement 7. Électricité
- 3. Fondations 8. Peinture
- 4. Maçonnerie Elévation 9. Voiries et Réseaux Divers (VRD).
- 5. Charpente Couverture-plafond

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : Vingt et un millions (21 000 000 FCFA)

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution du projet objet du présent Appel d'Offres est de : Trois (03) mois

5. Allotissement

Les travaux sont en un lot unique.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais et spécialisées dans le domaine considéré.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP de l'Exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire N°

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de MEIGANGA, du Secrétariat Général de la Commune, Tel. : 693 86 33 33, dès publication et affichage du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de MEIGANGA auprès du Secrétaire Général, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de : quarante-deux mille (42 000 FCFA), payable à la Recette Municipale de MEIGANGA.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 07 (sept) exemplaires dont l'original et 06 (six) copies marqués comme tels, devra parvenir auprès du Secrétaire Général de la Commune de MEIGANGA; au plus tard le 23 FEV 2021 à 14 heures et devra porter la mention :

«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/C-MGA/CIPM-MGA/2021 DU 19 JANV 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE, GROUPE 2 DE LOKOTI. COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans le DAO, d'un montant de quatre cent vingt mille (420 000 FCFA) conformément à l'arrêté en vigueur, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres conformément au modèle en annexe.

12. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier rang ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans le DAO, d'un montant de : Quatre cent vingt mille (420 000 FCFA) et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date de la validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service compétent ou une autre autorité administrative (préfet, sous-préfet...) Conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de 03 (trois mois) précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère Chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, et l'absence d'une pièce administrative après épuisement d'un délai de 48 heures.

13. Ouverture des plis

L ouverture des offres Administratives, Techniques et

Financières sera effectuée en un Seul temps dans la salle de réunion de la Délégation Départementale du MINEPAT du Mbéré le 23 FEV 2021 à partir de 15 Heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation-dés Marchés auprès de la Commune de Meiganga siégeant en présence de tous les soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offrer les concernant.

14. Critères d'évaluation

- 1. Les principaux critères éliminatoires sont :
 - l'absence d'une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ;
 - l'absence, la non validité ou la non-conformité des autres pièces administratives après un délai de 48 heures pour produire les pièces conformes;
 - dossiers techniques et financiers incomplets;
 - fausses déclarations ou pièces falsifiées.
 - absence d'un prix unitaire quantifié
 - Critères essentiels évalués à moins de 34 OUI sur 48 .

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2. Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- La capacité de mobilisation financière ;
- Les références et expérience de l'entreprise soumissionnaire;
- Le personnel de l'entreprise soumissionnaire ;
- •La disponibilité du matériel de chantier et de la

logistique;

- La méthodologie et l'organisation du travail ;
- La présentation de l'offre conformément aux prescriptions du RPAO.

NB : la notation est binaire, le mode de qualification est détaillé dans le RPAO.

15. Attribution

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Meiganga, l'Autorité Contractante, attribuera la lettre-commande au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de 90 jours, à compter de la date de remise de leurs offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maire ou du Secrétaire Général de la Commune de MEIGANGA, Tel.; 693 86 33 33

MEIGANGA le 18 Janvier 2021 Le MAIRE ABOUBAKAR KOMBO

COMMUNE DE NGUIBASSAL:Avis d'Appel d'Offres National

Ouvert N°001/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/21 DU 18 JANVIER 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE + EQUIPEMENT A L'EP DE LIA LIGOMBI ET D'UN BLOC MATERNEL + EQUIPEMENT A EM DE **MADJADJANG** DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE

<u>Télécharger le DAO</u>

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe + équipement à l'EP de LIA LIGOMBI et d'un bloc maternel à l'EM de MADJADJANG , commune de NGUIBASSAL, dans le Département du Nyong et Kellé

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent marché comprennent .

- Travaux préparatoires-études ;
- Terrassement:
- Fondation ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Charpente couverture ;
- Menuiserie métallique ;
- Menuiserie bois ;
- Electricité;
- Peinture ;
- VRD ;
- Equipement.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de :

LOT N°	Localité	Coût prévisionnel en FCFA
01	Ecole Publique de LIA LIGOMBI	Dix-neuf millions Cinquante Mille francs (19 050 000)
02	Ecole Maternelle de MADJADJANG	Vingt-sept millions de francs (27 000 000)

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois.

5. Allotissement

Les travaux objets du présent appel d'offres sont répartis en deux (02) lots :

LOT N°	Localité	Arrondissement	
01	Ecole Publique de LIA LIGOMBI	NGUIBASSAL	
02	Ecole Maternelle de MADJADJANG		

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais et ayant des compétences dans le domaine de Bâtiments et Travaux Publics.

7. Financement

Les travaux objets du présent appel d'offres, sont financés par la Budget d'Investissement Public (BIP), EXERCICE 2021.

8. Consultation du dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de NGUIBASSAL dès publication du présent avis d'appel d'offres.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de NGUIBASSAL (Secrétariat General) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement du Receveur Municipal de NGUIBASSAL d'un montant de 75 000F (soixante quinze mille francs) CFA non remboursables.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de la Commune de NGUIBASSAL (secrétariat général) au plus tard le 09 Février 2021 à 12 heures précises contre récépissé et devront porter la mention :

«Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

N°001/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/21 DU 18 JANVIER 2021
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX
(02) SALLES DE CLASSE + EQUIPEMENT A L'EP DE LIA LIGOMBI ET
D'UN BLOC MATERNEL + EQUIPEMENT A EM DE MADJADJANG DANS
L'ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE,
EN PROCEDURE D'URGENCE. »

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé suivant le tableau ci-dessous à :

LOT N°	Localité	Montant Caution Provisoire (en FCFA)
01	Ecole Publique de LIA LIGOMBI	381 000F (trois cent quatre-vingt-un mille)
02	Ecole Maternelle de MADJADJANG	540 000F (cinq cent quarante mille)

pour chaque lot et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera le 09 Février 2021 à 13 heures précises par la Commission Compétente de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunion de la Mairie de NGUIBASSAL en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

14. Critères d'évaluation

1- Principaux critères éliminatoires

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Offre (dossier administratif, technique ou financier) non-conforme aux prescriptions du DAO,
- suivant les dispositions de l'article 28 du RGAO après les 48 heures accordées par la CIPM;
- Non-justification de l'exécution d'un projet de construction de bâtiment;
- Omission d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'une note méthodologique dans l'offre technique ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Conducteur des travaux non titulaire du diplôme de Technicien Supérieur de Génie Civil ou
- Génie Rural (Bac + 2 au moins) ;

Note des critères valides inférieure à 24/30 soit 80%.

2- Principaux critères essentiels

- A- Présentation de l'offre 02 éléments
- B Références 07 éléments
- C Personnel d'encadrement 11 éléments
- D Organisation-Planning-Méthodologie 05 éléments
- E Matériel 05 éléments

15. Attribution

Pour chaque lot, le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, sera évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres. Un soumissionnaire peut être adjudicataire des deux lots.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie de NGUIBASSAL (Secrétariat Général) au numéro : 678760623/679972494

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48, CONAC : 1450.

YAOUNDE le 15 Janvier 2021 Le MAIRE MBOCK MIOUMNDE MARIE PASCALE

Télécharger le DAO

COMMUNE DE KOBDOMBO: AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

OUVERT N°001/AONO/C-KBDO/SG/CIPM/2021 DU 18
JANVIER 2021, POUR LES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
(01) BLOC DE 02 SALLES DE
CLASSE DU MINEDUB DANS LE
DEPARTEMENT du NYONG ET
MFOUMOU, COMMUNE DE KOBDOMBO
: EP EBEBOK. (Procédure
d'urgence)

Télécharger le DAO

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissements publics pour le compte de l'Exercice Budgétaire 2021, le Maire de la Commune de Kobdombo, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, comprenant un lot unique, pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe dans certains Établissements du MINEDUB, tels qu'ils sont définis ci-après :

N° LOT	DESIGNATION DES TRAVAUX	COMMUNE
1	Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'E P de EBEBOK	KOBDOMBO

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste

```
n'est pas exhaustive :

Les travaux préparatoires ;
Les terrassements ;
Les fondations ;
Les maçonneries en élévation ;
La charpente et couverture ;
Les menuiseries ;
L'électricité ;
La peinture ;
Les VRD ;
```

3. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces travaux est de Quatre (04) mois.

4. Allotissement

• Etc.

Le dossier est constitué d'Un (01) lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés, Entreprises ou Groupement d'Entreprises, de droit camerounais, exerçant dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public Exercice 2021 du Ministères de l'Education de Base

N° DESIGNATION DES TRAVAUX	MONTANT (F CFA) MINISTER	IMPUTATION
----------------------------	-----------------------------	------------

1	Construction d'un bloc de 02	16 500 000	MINEDUB	55 15 198 196411
	salles de classe à l'EP			03 2811
	d'EBEB0K			

7. Consultation du dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Kobdombo, Service de la Passation des Marchés, téléphone : , BP : — KBDO dès publication du présent avis.

8. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de Kobdombo, Service de la Passation des Marchés, dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de TRENTE MILLE (30.000) FCFA représentant les frais d'acquisition du DAO, payable à la Recette Municipale de KOBDOMBO.

- Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1);
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2);
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

9. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, devra

être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Mairie de Kobdombo, Service de la Passation des Marchés au plus tard le 17 FEVRIER 2021 à 11 Heures et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-KBDO/SG/CIPM/2021 , POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE DU MINEDUB DANS LE DEPARTEMENT du NYONG ET MFOUMOU, COMMUNE DE KOBDOMBO : EP EBEBOK.

« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Recevabilité des offres

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant : TROIS CENT TRENTE MILLE (330.000) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur, ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet') conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

11. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en (01) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres financières aura lieu le 17 à 12 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kobdombo (CIPM).

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

12. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

lère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.

3e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

- Critères éliminatoires

- Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes, sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;
- b) Pièce falsifiée (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux).

- Offre technique

- a) Entreprise n'ayant pas abandonné ou exécuté hors délai au cours des trois (03) dernières années et aussi celle figurant dans la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics (cf. LC du 25/01/17 du MINMAP);
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique «

organisation, méthodologie et planning » ;

d) Non satisfaction, au moins, de 70% des critères essentiels ;

Offre financière

- a) Offre financière incomplète;
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié;
- c) Absence d'un sous-détail de prix.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de 11 critères essentiels ci-dessous :

- a) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 06 critères :
- b) Le matériel de chantier à mobiliser sur 03 critères ;
- c) La méthodologie d'exécution sur 01 critère ;
- d) LA référence de l'entreprise sur 01 critère.

13. Attribution

Le Maire de la Commune de Kobdombo, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au présent Dossier d'Appel d'Offres.

14. Durée de validité des offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant Quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de la Commune de Kobdombo.

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) et au Délégué Régional des Marchés Publics du Centre aux numéros suivants : 673 20 57 25 et 699 37 04 48.

YAOUNDE le 18 Janvier 2021 Le MAIRE ZE BIWOLE CAULIN

Télécharger le DAO

COMMUNE DE KOBDOMBO: AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-KBDO/SG/CIPM/2021 DU 18 JANVIER 2021, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE KA'A. (Procédure d'urgence)

Télécharger le DAO

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissements publics pour le compte de l'Exercice Budgétaire 2021, le Maire de la Commune de Kobdombo, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, comprenant un lot unique, pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe dans certains Établissements du MINDDEVEL, tels qu'ils sont définis ci-après :

N° LOT	DESIGNATION DES TRAVAUX	COMMUNE
1	Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'E P de KA'A	KOBDOMBO

2. Consistance des prestation

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

```
Les travaux préparatoires ;
```

- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries en élévation ;
- La charpente et couverture ;
- Les menuiseries :
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les VRD ;
- Etc.

3. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces travaux est de Quatre (04) mois.

4. Allotissement

Le dossier est constitué d'Un (01) lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés, Entreprises ou Groupement d'Entreprises, de droit camerounais, exerçant dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public Exercice 2021 des Ministères ci-après, sur les lignes d'imputation budgétaire suivantes :

N° LOT	DESIGNATION DES TRAVAUX	MONTANT (F CFA)	MINISTERE	IMPUTATION
1	Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'EP de KA'A	18 000 000	MINDDEVEL	55 27 101 6411 03 2811

7. Consultation du dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Kobdombo, Service de la Passation des Marchés, téléphone : , BP : — KBDO dès publication du présent avis.

8. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de Kobdombo, Service de la Passation des Marchés, dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de TRENTE CINQ MILLE (35.000) FCFA représentant les frais d'acquisition du DAO, payable à la Recette Municipale de KOBDOMBO.

- Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1);
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2);
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple

enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

9. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Mairie de Kobdombo, Service de la Passation des Marchés au plus tard le 18 FEVRIER 2021 à 11 Heures et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-KBDO/SG/CIPM/2021 18 JANVIER 2021, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE DU MINDDEVEL DANS LE DEPARTEMENT du NYONG ET MFOUMOU, COMMUNE DE KOBDOMBO : EP DE KA'A.

« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Cautionnement provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant : TROIS CENT QUATRE VINGT MILLE (380.000) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur, ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet') conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois

(03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en (01) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres financières aura lieu le 18 FEVRIER 2021 à 12 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kobdombo (CIPM).

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

lère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.

3e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

- Critères éliminatoires

- Pièces administratives

a) Dossier incomplet ou pièces non conformes, sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;

b) Pièce falsifiée (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux).

Offre technique

- a) Entreprise n'ayant pas abandonné ou exécuté hors délai au cours des trois (03) dernières années et aussi celle figurant dans la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics (cf. LC du 25/01/17 du MINMAP);
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning »;
- d) Non satisfaction, au moins, de 70% des critères essentiels ;

Offre financière

- a) Offre financière incomplète;
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié;
- c) Absence d'un sous-détail de prix.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de 11 critères essentiels ci-dessous :

- a) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 06 critères :
- b) Le matériel de chantier à mobiliser sur 03 critères ;
- c) La méthodologie d'exécution sur 01 critère ;
- d) LA référence de l'entreprise sur 01 critère.

14. Attribution

Le Maire de la Commune de Kobdombo, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au présent Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée de validité des offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant Quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de la Commune de Kobdombo.

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) et au Délégué Régional des Marchés Publics du Centre aux numéros suivants : 673 20 57 25 et 699 37 04 48.

YAOUNDE le 18 Janvier 2021 Le MAIRE ZE BIWOLE CAULIN

Télécharger le DAO

COMMUNE DE DEUK: AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°001/AC/C/DK/SG/CIPM/SPM/202

1 DU 18/05/2021

Télécharger le DAO

1. Objet

Travaux de construction de deux salles de classe equipes de 60 tables bancs et 02 bureaux d'enseignants à l'ecole publique bilingue de Deuk, dans la Commune de DEUK, Département de la Mbam et Inoubou, Region du Centre

2. Consistance des prestations

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire deDEUK, Autorité Contractante, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

3. Délai de livraison

cent vingt (120) jours

4. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention des Infrastructures collectives de service public.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administratives, techniques et financières telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

Langue de l'Offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

5. Financement

PNDP (IDA III) et Commune de DEUK

6. Acquisition du dossier

Le dossier de demande de cotation peut être retiré gratuitement à la Mairie de DEUK (service technique) en version hard contre décharge dans le registre des offres ou au PNDP CENTRE (version numérique) à partir du 18/01/2021 pendant les jours ouvrables, entre 7 heures 30 et 15 heures 30mn, dès publication du présent Avis.

7. Remise des offres

Le soumissionnaire placera un (01) original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire, (Autorité Contractante), à déposer à la Commune de DEUK au service technique, contre décharge dans le registre des offres.

L'enveloppe cachetée portera la mention :

« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION
N°001/AC/CDK/SG/CIPM/SPM/2021 DU 18/01/2021
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX SALLES DE CLASSE
EQUIPES DE 60 TABLES BANCS ET 02 BUREAUX D'ENSEIGNANTS A
L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE DEUK, DANS LA COMMUNE DE DEUK,
DEPARTEMENT DE LA MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE
"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT" ».

Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixées dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date et heure limite de réception des offres	Le 15/02/2021 à 12heures
Lieu de dépôt	Commune de DEUK (Service Technique)

8. Ouverture des plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de

Passation des Marchés de la Commune de DEUK en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent et dument mandatés, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	15/02/2021 à 13heures
Lieu d'ouverture des plis	Salle de Réunion de la Commune de DEUK

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de DEUK, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

9. Critères d'évaluation CRITERES ELIMINATOIRES

a) prestataire non enregistré (hors de la liste restreinte) Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet ;

Qualifications non satisfaisantes aux conditions de qualifications requises ;

Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui < 18/23);</pre>

Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire et dans le Dévis;

Modification des quantités du cadre du devis ;

Fausse déclaration ou pièces falsifiées :

b) prestataire de la liste restreinte

Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui < 18/23);</pre>

Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire et dans le Dévis;

Modification des quantités du cadre du devis ;

Fausse déclaration ou pièces falsifiées :

10. Renseignements complémentaires

NB :Pour tout acte de corruption, bien vouloir contacter la CONAC au Numero vert 1517

YAOUNDE le 18 Janvier 2021 Le MAIRE ZINTCHE TAMOUM Michel

<u>Télécharger le DAO</u>

COMMUNE DE GALIM TIGNERE:
AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/RAD/D-FD/C-GT/SG/SIGAM/CIPMCGT/2021 du 13 JAN 2021 POUR
LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
DE TROIS BLOCS DE DEUX SALLES
DE CLASSE DANS TROIS ECOLES
PUBLIQUES ET LA CONSTRUCTION
D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE A

L'ECOLE PRIMAIRE DE LOMPTA DANS LA COMMUNE DE GALIM-TIGNERE, DEPARTEMENT DE FARO ET DEO REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2021, le Maire de la Commune de Galim-Tignère, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction de trois blocs de deux salles de classe dans trois écoles publiques et la construction d'un logement d'astreinte à l'école primaire de LOMPTA dans la Commune de Galim-Tignère. Département de Faro et Déo, Région de l'Adamaoua. (En Procédure

d'Urgence).

LOT 1: ECOLE PRIMAIRE DE MAYO-VOURE-DJIM

LOT 2: ECOLE PRIMAIRE DE TAGOURI PONT

LOT 3: ECOLE PUBLIQUE DE NGAM-KITE

LOT 4 : ECOLE PRIMAIRE DE LOMPTA

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

```
Travaux préparatoires-études ;
• Terrassement :
```

- Fondations ;
- Maçonnerie-Elévation; . n
- Charpente-Couverture- plafond ;
- Menuiserie métallique ;
- Electricité ;
- Peinture :

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 18 000 000 F CFA (dix-huit millions de francs CFA) poujile lot 1 ; lot 2 ; lot3 et 17 000 000 F CFA (dix-sept millions de francs CFA) pour le lot 4.

4. Délai de livraison

Le délai maximum -prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois mois par lot.

5. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en quatre lot ci-après défini:

n°	Intitulé du lot	lieu	imputations
1	ECOLE PRIMAIRE DE MAYO-VOURE-DJIM; Construction d'un Bloc de deux salles de classe	MAY0-VOURE-DJIM	551519701641012281 1
2	ECOLE PRIMAIRE DE TAGOURI PONT: Construction d'un Bloc de deux salles de classe	TAGOURI PONT	551519701641012281 1
3	ECOLE PRIMAIRE DE NGAM-KITE: Construction d'un Bloc de deux salles de classe	NGAM-KITE	551519701641012281 1
4	ECOLE PRIMAIRE LOMPTA : Construction d'un logement d'astreinte	LOMPTA	

NB : AUCUN SOUMISSIONNAIRE NE SERA ATTRIBUTAIRE DE PLUS D'UN LOT

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes entreprises ou sociétés de Bâtiment et de Travaux Publics de droit camerounais justifiant d'une expérience dans les domaines du bâtiment, des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire n° 5515197016410122811

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être obtenu au secrétariat du Maire de la Commune de Galim-TIgnère, dès publication du présent avis ou dans le JDM de l'ARMP.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu au secrétariat du Maire de la Commune de Galim-Tignère, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de trente mille francs CFA (30.000 FCFA) par lot, payable à la Recette Municipale de Galim-Tignère.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat du Maire de la Commune de Galim-Tignère, au plus tard le 09 FEV 2021 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT n° 01/AONO/R-AD/D-FD/C-GT/SG/SIGAM/CIPM-CGT/2021 du 13 JAN 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS TROIS ECOLES PUBLIQUES ET LA CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE A L'ECOLE PRIMAIRE DE LOMPTA DANS LA COMMUNE DE GALIM-TIGNERE, DEPARTEMENT DE FARO ET DEO REGION DE

L'ADAMAOUA.

LOT 1: ECOLE PRIMAIRE DE MAYO-VOURE-DJIM |
LOT 2: ECOLE PRIMAIRE DE TAGOURI PONT
LOT 3: ECOLE PUBLIQUE DE NGAM-KITE
LOT 4 : ECOLE PRIMAIRE DE LOMPTA
(EN PROCEDURE D'URGENCE)

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou une Compagnie d'assurance et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de trois cent soixante mille francs CFA (360.000 F CFA) par lot choisi pour les lot 1; lot 2; lot 3, et d'un montant de trois cent-quarante mille francs CFA (340.000 F CFA) pour le lot 4 et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des

pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu en un (01) seul temps le 09 FEV 2021 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Galim-Tignère dans la salle des délibérations de ladite Commission.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée par une procuration légalisée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Il s'agit notamment:

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative à l'ouverture et non régularisée dans les 48 heures;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Non-conformité de l'offre technique aux spécifications du DAO;
- Absence du sous-détail des prix ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière
- être suspendu de la commande publique,
- Offre administrative, technique et financière incomplète
 :

Critères essentiels

Les critères de qualification des candidats porteront sur :

- Le chiffre d'affaires des deux dernières années oui/non
- 2. L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale à
- 18 millions FCFA oui/non
- 3. Les références de l'entrephse dans les réalisations similaires oui/non
- 4. L"'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier); oui/non

- 5. Les matériels essentiels (Compacteur manuel, Camion benne 10 m , Véhicule de liaison de type 4X4). oui/non
- 6. La proposition technique: la présence méthodologie (Installation du .chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène); oui/non
- 7. L'Approvisionnement (granuiats, bois, ciment) oui/non
- 8. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe oui/non
- 9. Preuves d'acceptation des conditions du marché oui/non

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la commune de GALIM TIGNERE, le Maire de la Commune dé Galim-Tignère, Autorité Contractante, attribuera la lettre commande au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au dossier d'appel d'offres.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat du Maire de la Commune de Galim-Tignère.

Le Maire de la Commune de Galim-Tignére, Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

COMMUNE DE BANYO: AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL 02/AONO/C-**OUVERT** BYO/SG/STADU/CIPMP/ 2021 du **07 JAN 2021 POUR LES TRAVAUX** DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE BILINGUE (EMB) DE BANYO, COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION L'ADAMAOUA. « EN PROCEDURE D'URGENCE »

Télécharger le DAO

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissements Publics, le Maire de la Commune de Banyo, Autorité Contractante lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert Pour les travaux de construction d'un bloc maternel à l'Ecole Maternelle Bilingue (EMB) de Banyo Commune de Banyo, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Le	es travaux objet du présent Appel d'Offres portent sur	:
	Les travaux préparatoires ;	
	Les terrassements ;	
	Les fondations ;	
	Les maçonneries et élévation ;	
	La charpente — la couverture et le plafond ;	
	Les menuiseries métalliques et vitrerie;	
	Les menuiseries bois ;	
	Plomberie — Sanitaires ;	
	L'électricité ;	
	La peinture ;	
П	LesVRD.	

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 25 000 000 (vingt-cinqmillions) de francs CFA.

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de quatre (04) mois.

5. Allotissement

Sans objet.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises spécialisées en bâtiments ou travaux publics installées au Cameroun. Le présent appel d'offres sera publié dans le JDM de rARMP ou tous autres organes à fort tirage.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par

le Budget d'Investissements Publics de l'Exercice 2021.

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Banyo dès publication du présent Avis.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Banyo dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de quarante-cinq mille (45 000) francs CFA, payable à la Recette Municipale de Banyo.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Banyo, Service Technique de L'Aménagement et du Développement Urbain, au plus tard le **02 FEV 2021 à 14 heures** précises, avec la mention :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 02/AONO/C-BYO/SG/STADU /CIPMP/ 2021 du 07 JAN Pour les travaux de construction d'un bloc maternel à l'Ecole Maternelle Bilingue (EMB) de Banyo, Commune de Banyo, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua.

«Â n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de cinq cent mille (500 000) Francs FCFA conformément à l'arrêté en vigueur, et valable pendant trente (30) jours audelà de la date originale de validité des offres conformément au modèle en annexe.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des offres aura lieu en un temps le 02 FEV 2021 à 15 heures précise par la

Commission Interne de Passation des Marchés publics auprès de la Commune de Banyo dans la salle de réunion de l'hôtel de ville.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment:

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission;
- Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique;
- Offre Technique incomplète ou non conforme au DAG

- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DOE:
- Offre Financière incomplète ou non conforme au DAO ;
- Performance technique inférieure à 70%.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur ;

- Montant moyen des marchés réalisés dûment réceptionnés supérieur ou égal à 25 000 000 (oui/non);
- Attestation de capacité financière d'un montant au moins égal à 25 000 000(oui/non); – Référence de l'entreprise dans !es travaux similaires (oui/non);
- Organisation méthodologique et planning des travaux : cohérence entre la durée des tâches et le rendement (oui/non);
- Expérience du personnel dans les travaux (conducteur des travaux et chef de chantier de génie civil (oui/non)
 ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non).

15. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire ayant fourni la proposition financière la moins distante. Toutefois, les propositions financières anormalement basses pourront être rejetées conformément à l'article 105 du Code des Marchés Publics.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Banyo, Service Technique de L'Aménagement et du Développement Urbain ou appeler aux numéros suivants : 698 27 10 87/674 73 98 32.

BANYO le 07 Janvier 2021 Le MAIRE GARBA SOULE

<u>Télécharger le DAO</u>